

## Liffré encourage la production de biométhane

Publié le 14/02/2017 Luc Blanchard

Environnement - Energie - Transports

Ille-et-Vilaine (35)

Et si la Bretagne devenait membre de l'Opep ? Cette boutade d'un élu de Liffré souligne le formidable potentiel que représente la production de biométhane. A Liffré, un méthaniseur agricole en fait la démonstration et plusieurs communes accompagnent cette révolution.

Depuis septembre 2015, le groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) du Champ-Fleury, implanté à Liffré en Ille-et-Vilaine, fournit le réseau GrDF en biométhane. Le Gaec s'est doté d'un méthaniseur afin de valoriser ses déchets. La communauté de communes du Pays de Liffré l'encouragent.

### **Valoriser les tontes de pelouses**

Pour alimenter son méthaniseur, le Gaec utilise les déjections de ses vaches laitières, mais il a également besoin de matières végétales. Les élus du Smictom des Forêts, qui regroupe 17 communes et 35.000 habitants, ont proposé de contribuer à cet apport en engageant les particuliers à séparer, dans les déchetteries, les tontes de pelouses des autres déchets verts. Le président du Smictom des Forêts, élu de Liffré, Ronan Salaün, explique que cela génère des économies : "Le compostage des déchets verts nous coûte 27 euros la tonne, les 1.100 tonnes de tontes de pelouses que nous avons fournies au Gaec en 2016 nous ont permis de réduire nos dépenses d'autant." Pour pouvoir être utilisées, les tontes doivent être fraîches, elles sont donc collectées deux fois par semaine. De ce fait, et afin de limiter les coûts de transport, seules deux déchetteries, implantées à proximité du méthaniseur, proposent des bennes dédiées aux tontes.

### **Chauffer les logements en hiver, la piscine en été**

Au-delà de la fourniture de déchets de tontes, la ville de Liffré se préoccupe de la manière dont est utilisé le biométhane que fournit le Gaec. En effet, en l'état actuel des infrastructures, le réseau collectif de gaz n'autorise qu'une consommation locale. Si cela ne pose pas de problèmes en hiver, lorsque les besoins en chauffage sont importants, il n'en est pas de même en été. Or, la production de biogaz est constante. C'est pourquoi la ville de Liffré a fait le choix de continuer à chauffer sa piscine au gaz, afin que les 830.000 m3 de biométhane produits chaque année par le Gaec trouvent un débouché en toute saison.

### **Faire rouler les camions poubelle avec le gaz produit par les déchets collectés**

Pour aller plus loin, GrDF a suggéré aux élus d'étudier la mise en place d'une station de gaz naturel pour véhicules. Les véhicules roulant au gaz naturel sont plus onéreux que ceux roulant à l'essence,

mais comme le gaz est moins cher à l'achat, la rentabilité est possible. "Intellectuellement, souligne l'élu, il est satisfaisant de penser que l'on peut faire tourner les camions poubelles avec l'énergie produite par les déchets qu'ils collectent."

## **Alimenter l'économie circulaire avec de nouvelles ressources...**

Le principe de l'économie circulaire est de transformer les déchets en ressources renouvelables. C'est exactement ce que permet la méthanisation. Parallèlement, les services du Smictom des Forêts, en lien avec la ville de Liffré, la région et d'autres acteurs locaux étudient la possibilité d'élargir le champ des déchets méthanisables à la restauration collective.

Dans un contexte de raréfaction des ressources fossiles, la production de biométhane est favorisée par les pouvoirs publics. Plusieurs décrets visent la réévaluation des tarifs d'achat du biométhane et garantissent une contractualisation sur 15 ans entre le producteur de gaz et le fournisseur.

### **Chiffres clefs du méthaniseur de Liffré**

Investissement : 2,5 millions d'euros.

Aides publiques : 480.472 € dont 370.472 € de l'Ademe et 90.000 € de la région Bretagne. Production annuelle : 830.000 m3.

Le biométhane, qui permet les mêmes usages que le gaz naturel, est produit localement puis acheminé par GrDF jusqu'aux clients via le réseau de distribution de gaz existant, propriété des collectivités locales.

### **Contacts**

#### **Communauté de commune du Pays de Liffré**

24, rue La Fontaine  
35340 Liffré

Tél. : 02 99 68 31 31

Fax : 02 22 44 73 66

Courriel : [contact@pays-liffre.fr](mailto:contact@pays-liffre.fr)

Nombre d'habitants : 35000

Nombre de communes : 17

Nom de la commune la plus peuplée : Liffré (7164 hab.)

#### **Ronan Salaun**

Président du Smictom des Forêts

[ronan.salaun@ville-liffre.fr](mailto:ronan.salaun@ville-liffre.fr)